

saint-pardoux-soutiers

Trentième course cycliste de la Viette



Les organisateurs de la course cycliste de la Viette préparent activement la trentième course lors de leur assemblée générale.

Le mercredi 23 janvier a eu lieu dans les bureaux de la Viette à Soutiers l'assemblée générale de la course cycliste de la Viette organisée par le Vélo-club de Châtillon-sur-Thouet, en présence du président Roger Hugonnet, les représentants de l'association familiale de Saint-Pardoux-Soutiers, Patrick Guichard et Francis Gailledrat, de Didier Chollet, responsable de la course cycliste, les représentants des associations du tennis de Beaulieu-Sous-Parthenay, et Christophe Moreau,

représentant la laiterie de la Viette, des bénévoles pour l'organisation de la traditionnelle course cycliste qui aura lieu le dimanche 19 mai.

Le président précise que « cette année nous organisons la trentième course cycliste de la Viette, où 200 coureurs sont attendus, comme les deux années précédentes et pas d'autres courses ce jour-là aux alentours ».

Pour son trentième grand prix, les organisateurs prévoient beaucoup de participants, donc une prise en charge ren-

forcée, les bénévoles intéressés sont les bienvenus pour contribuer à cet événement, une demande de sponsors a également été soulevée. Le circuit de la course cycliste sera de neuf kilomètres, des cônes de sécurité seront installés et mise en place de chicanes, qui seront disposées dans le bourg. Une information a été émise que depuis la loi de 2008, les vélos sont prioritaires, donc les véhicules doivent s'arrêter pour la mise en sécurité des cyclistes.